

Cet achat n'était que le résultat d'un caprice. Le prince eut bientôt d'autres projets que de chasser le chevreuil et le sanglier dans les bois de la Servette ou de Sainte-Julie ; d'ailleurs, Henri II venait d'affranchir ses sujets taillables et main mortables de la Bresse et du Bugey. La population des campagnes s'organisait, réclamait des franchises et s'agitait ; le 11 août 1555, le duc de Nemours, au moment de partir pour l'Italie, vendit son nouveau domaine, à noble homme Nicolas du Pré, de Lyon ; celui-ci, craignant d'avoir fait une fausse spéculation en achetant une forteresse, la remit au sire de Bachod, seigneur de la Verdatière, qui vint l'habiter.

Les dates sont rares dans cette histoire, et c'est un effet du hasard, lorsque, dans cette nomenclature, on peut trouver un jalon. Au printemps de l'année 1567, un orage affreux fondit sur la plaine du Bas-Bugey ; les toitures furent emportées, les clochers renversés, les récoltes anéanties ; Ambronay, Saint-Denis, Chazey, Meximieux, furent surtout frappés, et dans ce cataclysme de la nature, des imprudents ayant sonné les cloches pour détourner l'orage, les cloches violemment ébranlées, attirèrent la foudre, le feu du ciel brisa le bronze et les murailles, et le métal jeté à terre avec ses supports, coula fondu par l'électricité.

La maison de Savoie était redevenue maîtresse de la Bresse et du Bugey, mais Charles-Emmanuel s'étant emparé du marquisat de Saluces, Henri IV fit marcher ses troupes contre nos malheureuses provinces, à peine remises des ravages occasionnés par la disette et la peste, et des ordres sévères furent mal compris, nous osons le croire, et cruellement exécutés. Le connétable de Montmorency avait pris Montluel, le 8 novembre 1594 ; Miribel avait fait sa capitulation au général Alphonse d'Ornano, Lent n'était qu'une ruine, toutes les villes de la Bresse et de la Dombes avaient supporté les plus affreuses calamités ; pour couronner ces malheurs, le 24 avril 1593, Biron entra dans la Bresse ; dès lors, un vaste incendie s'éleva de la Saône à la rivière d'Ain. Pont de Vaux, Pont de Veyle et Bagé, furent mis à sac ; Longes, Châtillon-les-Dombes et Saint-Julien subirent le